

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n^o 34, et Place de la Bourse, n^o 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES —..... 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 26 Janvier

Politique et Humanité

Plus le temps marche, plus l'effondrement de l'empire turc apparaît comme un événement inéluctable et prochain. Ce qui le retarde, c'est la rivalité, ce sont les mutuelles défiances des grandes puissances qui ne dissimulent pas que cet empire, en finissant de disparaître, laissera un vide qui ne peut être comblé à l'avantage des uns sans un sérieux préjudice pour les autres, quels qu'en soient les bénéficiaires.

Si l'on se place au point de vue de la civilisation et de la justice, la disparition de l'empire ottoman serait, cependant, un grand bonheur pour les populations sur lesquelles pèse encore sa domination, devenue pour elles d'autant plus intolérable qu'au fur et à mesure qu'ils perdaient d'importants territoires, une haine farouche et implacable s'est encore davantage emparée des Musulmans.

Il n'est que trop certain que dans leur aveugle effarement, les plus exaltés, le sultan à leur tête, n'ont vu qu'un moyen de tâcher de conjurer le péril : la dispersion ou l'anéantissement des chrétiens par l'extermination.

Comme le notait naguère l'auteur d'une très remarquable étude politique sur cette question d'Orient, qui s'est ouverte à l'horizon, si inquiétante et si pressante « partout où les chrétiens ont osé les braver on leur résister, les Turcs les ont combattus par le massacre. »

Ainsi en a-t-il été en Bulgarie, en Bosnie, en Syrie, à Constantinople même.

Ce qui s'est passé est atroce ; nous disons : ce qui s'est passé, c'est ce qui se passe encore qu'il faudrait dire.

Ce serait une erreur de croire, en effet, que depuis quelques mois, la situation s'est améliorée dans l'empire turc.

De toutes parts, les témoignages les plus nombreux et les plus concordants abondent sur ce point — nous en pourrions citer de personnels — les faits les plus récents prouvent que le gouvernement ottoman ne tient aucun compte ni de ce qui se dit dans nos Chambres, ni de ce que lui disent les ambassadeurs, ni surtout de ce qu'il promet.

Sil en est ainsi, c'est que les massacres sont édifiés sur la valeur des regrets que la Sublime-Porte manifeste toujours après la boucherie.

Pour ne citer qu'un fait, deux jours après l'interpellation qui eut lieu à la Chambre française, 2.000 personnes firent massacres à Evarck près de Césarée ; les notes officieuses turques annoncèrent la mort de 2 musulmans et de 24 arméniens.

Les razzias de femmes arméniennes ont pris de telles proportions qu'elles ont fait baisser les cours des marchés d'esclaves.

Quant aux changements et aux révocations de fonctionnaires ottomans, ce n'est le plus souvent qu'un trompe-l'œil. Nazim-Pacha, ministre de la police, a été révoqué, mais on l'a remplacé par Chekî-Bey, qui, dans sa carrière, a donné des gages éclatants de son indulgence pour les massacreurs. Il ne faut pas l'oublier, la politique du meurtre est, à Constantinople, un système de gouvernement. On y terrorise pour continuer à régner.

Il serait superflu d'ajouter que les Turcs continuent à faire litière de la liberté des cultes, théoriquement garantie depuis les traités de 1856 sur tout le territoire ottoman. En fait, on continue à convertir de force des villages entiers, en se livrant à des pratiques que la plume se refuse à décrire. Le vol et la confiscation complètent ce prosélytisme à main armée.

Dans tout l'empire turc, il en est ainsi à cette heure, et à Constantinople même, des familles entières sont encore chaque jour obligées de s'expatrier pour éviter d'atroces vengeances. En un mot, c'est le désordre, l'anarchie, la barbarie la plus révoltante, la plus odieuse.

Pendant ce temps, les agences officieuses continuent à nous apprendre que « le secret des pourparlers diplomatiques engagés continue à être strictement gardé », ou bien encore que « dans les cercles diplomatiques, on se croit en droit d'espérer que le programme des réformes dont la conférence des ambassadeurs poursuit secrètement la préparation, malgré les résistances auxquelles il faut s'attendre, finira par être accepté par le sultan. »

Jusqu'à quand durera cette espérance, et n'est-il pas permis de faire observer que la condition du *modus vivendi* à établir serait pour les malheureuses populations de l'empire turc, non pas seulement la permission, mais la possibilité de vivre.

La pacification que réclament et la politique et l'humanité, c'est une autre pacification que celle du massacre.

J. QUERCYTAÏN.

INFORMATIONS

Chambre des députés

La Chambre continue la discussion du projet de loi sur le régime des sucres.

Elections législatives du 24 Janvier

FINISTÈRE

MM. L'abbé Gayraud, rad. (élu) 7.233 voix.
De Blois, mon. 5.980 —
Le Docteur Loisel, rép. 154 —
Cette élection avait lieu en remplacement de M. l'abbé d'Hultz, décédé.

SAVOIE

MM. Forni, rép. (élu) 3.630 voix
Dénarié, rad. 3.375 —
Cette élection avait lieu en remplacement de M. Berthet, républicain, décédé.

LA PESTE

L'Europe est menacée par la peste qui, tous les jours, prend plus d'acuité aux Indes ; à ce sujet, M. Brouardel a fait à la commission de surveillance de l'Assistance publique une déposition des plus graves, qui montre qu'il n'est que temps de prendre les mesures nécessaires pour arrêter le fléau dans sa marche envahissante et dévastatrice.

Voici, selon le *Rappel*, en substance, les déclarations de M. Brouardel :

« La peste menace l'Europe et peut nous être apportée d'un instant à l'autre, sur les nombreux chargeurs qui s'arrêtent dans nos ports, ou même par des personnes ou des objets venant des Indes après avoir fait escale dans d'autres endroits, et que nous recevons sans méfiance, leur lieu d'origine première nous étant inconnu. De plus, les moyens préventifs, même contre l'entrée des choses de provenance des lieux contaminés n'existent qu'à l'état rudimentaire, et rien

n'est plus facile à la peste que d'entrer chez nous ; il n'y a pour ainsi dire personne pour l'arrêter.

» Déjà, croit-on, quelques cas suspects se sont produits en Angleterre ; le détroit n'est pas long à traverser. Or, si nous ne faisons rien contre l'entrée de ce mal terrible, que pourrions-nous faire pour le combattre ? Peu de chose.

» Il y a bien le sérum qui a fait descendre la mortalité de 80 0/0 à 10 0/0 à peine, mais non préparés à recevoir la peste, nous n'aurons pas en mains ce qu'il faut pour la combattre ; le sérum n'est pas une chose qui s'obtient d'une minute à l'autre ; ce qui s'est passé lors de la découverte du sérum antidiphthérique en est la preuve. Alors on n'était pas en présence de maladie épidémique et cependant il a fallu trois mois pour que l'approvisionnement fut suffisant à la consommation.

» Si jamais la peste venait chez nous, il faudrait des mètres cubes de sérum, et nous ne l'aurions pas. »

Et M. Brouardel a fait remarquer la nécessité de prendre toutes les mesures nécessaires, tant pour empêcher l'intrusion de la peste que pour assurer son traitement. Il a même dû, à ce sujet, rendre visite au ministre de l'intérieur pour l'entretenir de ces faits. Souhaitons que ses craintes soient exagérées.

Interview de M. Brouardel par le « Figaro »

Que faut-il faire dans la situation présente ?

— Il faut *pincer* les premiers cas et les isoler.

» A la Commission de surveillance, nous avons pris les mesures habituelles en cas d'épidémie. Nous avons décidé l'établissement de baraquements d'isolement et de désinfection.

» Il y a deux ans, nous eûmes à combattre une épidémie de typhus exanthématique. Nous l'étouffâmes partout en très peu de temps. Nous n'eûmes à compter que 200 décès pour toute la France, parce que nous avions enrayé la propagation du mal dès le début. Et le typhus exanthématique est beaucoup plus contagieux que la peste.

» Au fond, je crois, j'espère tout au moins que nous n'aurons pas la peste. En tous cas, nous l'attendons dès maintenant de pied ferme. Nous sommes armés pour la combattre.

— Quel est le remède de la peste ?

— Le vaccin de Yersin, qui a fait tomber la mortalité dans de grandes proportions.

— On a dit, monsieur le doyen, que vous vous seriez plaint à la Commission de n'avoir à votre disposition qu'une quantité insuffisante de vaccin ?

— C'est une erreur. Avec M. Roux, nous en préparons depuis longtemps. Mettons les choses au pis. La peste n'éclatera pas « comme une bombe ». Son mode de propagation ne ressemble nullement à celui des maladies qui se répandent par l'eau, le choléra par exemple. La contagion de la peste se produit de personne à personne, du malade à ceux qui le soignent, à la sœur de charité, au médecin, à la famille, en un mot à tous ceux qui l'approchent de près.

» Si nous sommes prévenus, dès les premiers cas, nous pourrions enrayer le mal.

» Notre seule crainte, c'est que les municipalités où ces cas se produiraient ne les dissimulassent, de peur de troubler le commerce de leur endroit. De tous les dangers que je vous ai énumérés, celui-ci est le plus grave.

— En résumé, monsieur le doyen ?

— En résumé, il ne faut point s'alarmer, mais se prémunir contre le fléau, et se préparer à le vaincre s'il fait son apparition en France, ce qui est loin d'être démontré »

Sur ces mots rassurants, j'ai pris congé

du doyen de la faculté de médecine, après l'avoir remercié de son aimable accueil.

Henri PETITJEAN.

Le Conseil des ministres qui a été tenu hier à l'Elysée, sous la présidence de M. Félix Faure, s'est occupé à nouveau des mesures à prendre contre la peste.

Un tumulte au cours de M. Larroumet

Le cours complémentaire de littérature française, que professe, en Sorbonne, M. Larroumet, a été troublé samedi et interrompu.

Dès l'ouverture des portes de l'amphithéâtre provisoire de l'ancienne Sorbonne, où se donne le cours de M. Larroumet, à trois heures et demie, on pouvait conjecturer que le cours ne s'achèverait pas tranquillement. Des bandes d'étudiants, dont les visages n'étaient point connus à la Sorbonne, escaladaient les gradins et semblaient prendre des positions de bataille. Leur attitude était si étrange, bien que le silence fût encore complet, que le gardien militaire chargé depuis deux ans de faire observer dans l'intérieur de la Sorbonne le bon ordre, s'en inquiéta et avertit MM. Durand, secrétaire du vice-recteur de l'université de Paris, et Lantoine, secrétaire de la Faculté des lettres.

M. Lantoine se rendit immédiatement dans l'amphithéâtre provisoire ; les étudiants gardèrent une attitude respectueuse.

Mais, cinq minutes après, à quatre heures, lorsque M. Larroumet parut sur le seuil de la porte qui donne accès dans le cabinet réservé aux professeurs, ce fut une tempête de hurlements : « Ah ! ah ! A bas Larroumet ! » tandis que le cri de guerre du quartier latin retentissait dans les quatre coins du vaste amphithéâtre : « Cons-puez ! conspuez ! » Au premier abord on ne distinguait que les clameurs hostiles ; mais, lorsque la fureur des manifestants se fut lassée un peu, il fut clair que les étudiants étaient partagés en deux camps et que, en particulier, les étudiants en lettres étaient favorables à leur professeur, et l'acclamaient. Le public prenait, d'ailleurs, parti pour ces derniers. Contradictoires, les cris se sont prolongés durant cinq ou six minutes.

M. Larroumet a essayé de prendre la parole ; sa tentative a ranimé l'ardeur des opposants. Sans se lasser et sans perdre une minute son sang-froid, le professeur a profité de rares accalmies pour prononcer quelques paroles, qui n'ont du reste été entendues par personne. Enfin, la majorité paraissant crier : « Laissez-le parler ! » un silence, tout relatif d'ailleurs, s'est établi ; et M. Larroumet a commencé son cours. Il annonce qu'il va parler, aujourd'hui, des tragédies de Mairat.

Immédiatement, une voix s'est élevée : « Ah ! mais ça nous ennuie ! » et cela a été le signal d'un nouveau tapage. Un moment, une bagarre a été à craindre. Quelques étudiants en lettres, très excités par l'obstruction systématique de leurs camarades des autres facultés, se sont retournés vers les manifestants et des menaces ont été échangées. Le professeur, les calmant du geste, est descendu de la tribune, pendant que M. Lantoine demandait sa carte à un jeune homme qui se trouvait précisément à ses côtés et qui se faisait remarquer par son ardeur à manifester contre M. Larroumet. Le jeune homme, ayant refusé de montrer sa carte, a été conduit dans le cabinet de M. Durand. Il a déclaré être étudiant en droit ; mais il n'avait sur lui aucune carte délivrée par l'Ecole.

Cependant, le tapage continuant dans l'amphithéâtre, M. Larroumet prenait la résolution d'interrompre son cours.

« Puisque vous ne voulez pas me laisser faire mon cours, a-t-il dit — paroles qui se

sont perdues dans le bruit, mais que le professeur a bien voulu nous répéter, après la sortie, je le ferai vendredi prochain, à la même heure, au même endroit pour les étudiants en lettres, et, s'il y a lieu, avec des cartes.

L'amphithéâtre ne s'est vidé qu'avec une extrême lenteur. De violentes discussions se sont élevées entre étudiants en lettres et étudiants en droit; ceux-ci, toutefois, sont les moins nombreux, et, contents d'avoir réussi à empêcher le professeur de parler, ils gagnent la rue, où ils essayent d'organiser un monôme. Mais le temps n'est point propice, et peu à peu la rue de la Sorbonne est redevenue déserte.

Nous avons vu M. Larroumet, que les événements de la journée de samedi paraissent, au reste, n'avoir guère affecté. Nous lui avons demandé quelles étaient, d'après lui, les causes de la manifestation, et ce qu'il avait l'intention de faire.

Les causes du tapage de samedi? nous répond-il; mais je les ignore plus que personne. Depuis mon retour de la Sorbonne, je les cherche: je n'en ai pas encore trouvée une seule.

Il y a quatre ans, certains étudiants en lettres manifestèrent violemment contre moi et interrompirent mes cours. Au milieu du tapage, je leur demandai les raisons de leur conduite, et ils me les donnèrent. Ils se plaignaient de l'affluence à mon cours du public «bénévole», du public qui n'étudie pas, et, en particulier, de l'affluence des dames. Ils prétendaient manquer de place à mon cours. Ces raisons étaient, malgré la forme où elles étaient présentées, des plus honorables pour moi. Je fis donner satisfaction à ces étudiants. A partir de ce moment, plusieurs rangées de bancs — les plus rapprochées du professeur et qui contenaient environ deux cents places — leur furent réservées à chacun de mes cours. Depuis, l'opposition des étudiants en lettres a cessé.

Et remarquez, je vous prie, que ce sont ces étudiants qui m'ont défendu samedi. Ils m'ont acclamé; ils ont voulu jeter les manifestants dehors, si bien que j'ai dû intervenir pour les calmer. Ce sont des étudiants étrangers à la Sorbonne qui ont fait, samedi, tout le bruit. Qu'ont-ils contre moi? Je n'en sais rien; je ne puis le deviner.

On a parlé d'une rivalité qui existerait entre M. Faguet et moi. Cette rivalité n'existe pas. M. Faguet est mon ami. Tous deux, nous avons été candidats à la chaire laissée vacante par la retraite de M. Lenient; mais nous n'avons pas été rivaux. Nous causions de notre candidature le plus amicalement du monde, à table. Au surplus, c'est M. Faguet qui a été proposé par le conseil de la Faculté; ceux qui ne m'aiment pas n'ont pu que se réjouir.

Non, voyez-vous: je crois bien que ma personnalité n'est dans cet affaire presque aucunement en cause. Depuis un mois déjà, les étudiants en droit s'agitent beaucoup; ils ont troublé les cours de plusieurs de leurs maîtres. Il est possible que, samedi, après avoir fait du tapage chez eux, ils se soient demandés: Où y a-t-il, en ce moment, un cours public? Où pourrions-nous continuer à nous amuser? Il aura suffi qu'un seul réponde: Il y a le cours de Larroumet, pour que tous soient descendus de l'Ecole de droit à la Sorbonne.

Vous me demandez ce que je vais faire. Je vais adresser un rapport au conseil de la Faculté: c'est la seule autorité qui puisse prendre une résolution. Il décidera si désormais à l'entrée de mon cours on exigera la carte d'étudiant en lettres ou une carte spéciale, ou bien si le cours restera public.

Tout ce que je puis vous dire, c'est que je remonterai dans ma chaire, vendredi à quatre heures.

CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

Nos députés

M. Emile Rey, député de la deuxième circonscription de Cahors, vient d'être nommé, par le septième bureau de la Chambre, membre de la commission des assurances agricoles, en remplacement de M. Doumer, démissionnaire.

Pensions

Par décret du 10 janvier 1897, sur le rapport du garde des sceaux, ministre de la

justice et des cultes, la pension civile ci-après est approuvée:

Laulanié (Jean-Joseph-Henri), juge de paix: 32 ans, 7 mois, 21 jours de services. Pension avec jouissance du 16 octobre 1896. 1,466 fr.

Par décret du 16 janvier 1897, sur le rapport du ministre de la guerre, il est accordé à l'officier ci-après dénommé une pension de retraite fixée conformément aux indications suivantes:

Giovannoni (Philippe-Antoine) chef de bataillon; 37 ans, 1 mois, 12 jours de services. Pension avec jouissance du 13 octobre 1896. 3,375 fr.

Sauf déduction des sommes perçues depuis la date d'entrée en jouissance, sur la pension de 3,350 fr. concédée par décret du 30 septembre 1896, que la présente annule.

Bibliothèque populaire

Les sociétaires de la Bibliothèque populaire ont tenu, dimanche matin à 11 heures, à l'hôtel de ville, leur assemblée générale de fin d'année, sous la présidence de M. Parazines, président. M. Izenic, inspecteur d'académie, président d'honneur, assistait à cette réunion.

Après la lecture du procès-verbal de la dernière séance par M. Vidal, secrétaire, il est donné lecture du rapport des bibliothécaires, MM. Cangardel et Lafon.

Il résulte de ce rapport que pendant l'année 1896 il a été distribué 20,946 volumes. La moyenne des volumes communiqués a été de 419 par séance. La plus forte distribution a été faite le 8 mars, elle a atteint le chiffre de 481 volumes.

Les membres souscripteurs de l'œuvre sont au nombre de 143; les abonnés forment un total de 924. Ces chiffres, comparés à ceux des années précédentes, montrent un accroissement dans le développement de la bibliothèque populaire.

Dans le courant de l'année qui vient de s'écouler on a fait imprimer un nouveau catalogue des livres de la bibliothèque. Ce catalogue, mis à la disposition des sociétaires et des abonnés au prix modeste de 0 fr. 20, a été tiré à 3,000 exemplaires.

La bibliothèque compte aujourd'hui 3260 volumes.

Après la lecture de ce rapport, M. Périès, trésorier, a fait connaître la situation financière de l'œuvre.

Les recettes se sont élevées, en 1896, à la somme de 1,357 fr. 68, se décomposant de la manière suivante: 143 souscriptions à 5 fr., 710 fr.; une souscription à 3 fr.; subvention de la ville 100 fr.; vente du catalogue et produit des amendes, 99 fr. 30; abonnements, 433 fr.; compte débiteur au 29 décembre 1895, 12 fr. 38. Les dépenses ont atteint le chiffre de 840 fr. 25, d'où un excédent de recettes de 517 fr. 43 à reporter au budget de 1897.

Les comptes du trésorier ont été approuvés.

Appelée à se prononcer sur les mesures à prendre pour remédier à l'insuffisance du local de la bibliothèque, l'assemblée a décidé qu'en attendant le moment de faire des démarches auprès de la municipalité en vue d'obtenir une pièce du rez-de-chaussée au local actuellement en construction de la bibliothèque municipale, des bancs seront provisoirement disposés au pied des rayons de la bibliothèque populaire afin de pouvoir atteindre plus facilement aux étagères supérieures sur lesquelles on n'a pas encore placé des volumes.

M. Combarieu, archiviste, a ensuite été élu vice-président.

M. André, inspecteur primaire, a été élu membre de la commission d'achat, en remplacement de M. Delpech, parti de Cahors.

Enfin, MM. Carriol et Desprez ont été adjoints à la commission de distribution des ouvrages.

Sauf ces légères modifications, les membres du bureau et des diverses commissions de la bibliothèque populaire ont été maintenus pour 1897.

Les Prévoyants de l'Avenir

L'Assemblée générale de la Société des Prévoyants de l'Avenir a eu lieu, le 24 courant, dans une salle de l'Hôtel de Ville de Cahors. A quelques exceptions près, tous les sociétaires avaient répondu à l'appel du bureau de la 405^e section.

Le procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle a été approuvé, ainsi que les rapports présentés par le Trésorier, le secrétaire et le comité de surveillance.

Après une discussion à laquelle ont pris part plusieurs membres de la section, l'assemblée a approuvé, à l'unanimité, le vœu émis par M. Cocula, ainsi conçu:

« Les statuts des Prévoyants de l'Avenir, tels qu'ils sont rédigés actuellement, laissent une prise trop grande aux critiques. Nous demandons la révision de ces statuts et la suppression de l'article 19 qui sera remplacé par un autre répartissant les revenus de la Société d'une façon plus conforme à la justice. Les nouveaux articles seront rédigés par une commission d'études composée de jeunes sociétaires et de membres fondateurs, proportionnellement au nombre des uns et des autres.

La nouvelle rédaction des statuts sera soumise à l'examen de toutes les sections et approuvée par elle.

Ce vœu sera inséré au journal officiel des Prévoyants de l'Avenir, avec l'appréciation du conseil supérieur de surveillance.

MATINÉE LITTÉRAIRE ET MUSICALE

donnée par les élèves du Lycée Gambetta

Brrr... quel froid dans cette salle! Il a fallu un spectacle réellement intéressant pour retenir jusqu'au bout le public qui était venu applaudir nos jeunes lycéens.

Cette matinée a été vraiment charmante et nous avons pu constater de réels progrès chez ceux d'entre ces jeunes gens que nous avons déjà vus sur les planches. Ils ont plus d'assurance et surtout plus de tenue. Quelques-uns, ont de vraies qualités de diction qui étonnent les aînés qui, comme nous, étaient astreints à la récitation «recto tono».

Le jeune Dilhac, dans le rôle de Burhus, mérite des éloges: bon accent, bonne diction, gestes justes et solides.

MM. Delprat et Simon sont des habitués de ces matinées; à l'un conviennent les rôles tragiques; nous avouons franchement que l'autre, M. Simon, nous a paru bien meilleur dans le rôle comique de *Bourgeois gentilhomme* que dans celui plus dramatique de Severo Torelli. Un des morceaux les plus applaudis a été, sans contredit l'hymne de l'Enfant, de Lamartine, débité très gentiment par le jeune Fournier, beaucoup moins grand certainement qu'une botte de gendarme. Très applaudi aussi le *Drame* de J. Aicard, très bien interprété par les jeunes Muxart et Fournier.

Nous avons revu dimanche les deux excellents artistes dont l'éloge n'est plus à faire: MM. Barreau et Labedan. Les nombreux applaudissements qu'ils ont recueillis leur ont prouvé, mieux que tout ce que nous pourrions dire, en quelle haute estime les tient le public cadurcien.

L'orchestre a été parfait; il a magistralement exécuté la marche du Tannhäuser dont l'interprétation est pourtant si difficile.

Nos compliments bien sincères à tous ces jeunes gens qui ont trouvé le moyen de nous faire passer une agréable après-midi et de recueillir une somme importante pour les pauvres de notre ville.

Anciens élèves du lycée Gambetta

L'Assemblée générale de l'Association amicale des anciens élèves du lycée et Gambetta aura lieu le samedi 6 février, à cinq heures du soir, à l'hôtel de ville, dans la salle des Mariages.

Le banquet a été fixé pour le même jour, à 7 heures du soir, chez M. Combelles, au Lion d'Or, boulevard Gambetta.

Il sera présidé par M. Lurgue président de l'Association.

Causerie de M. Barbier

M. Charles Barbier, agrégé des lettres, professeur de rhétorique au lycée Gambetta, a fait, dimanche, au bénéfice de la Caisse des Ecoles, une causerie dont le sujet était: « *L'Avenir de la Poésie.* »

Bien que bon nombre des idées exposées au cours de cette conférence soient loin d'être les nôtres et bien que nous soyons convaincus qu'elles ne sont pas non plus celles de nos lecteurs, nous n'avons pas hésité, en raison de la perfection du style et de la beauté de la forme, à la publier *in extenso*, certains que, ces réserves faites, elle constituera un régal pour tous les fins lettrés et pour les amateurs de la belle littérature.

Du reste, dans toute discussion loyale, il est honnête de mettre le texte du sujet controversé, *bien fidèlement* sous l'œil du public. Il juge ainsi plus sûrement et peut mieux baser ses répliques;

L'AVENIR DE LA POÉSIE

(Suite)

Mesdames et Messieurs, détournons un moment nos regards des misères présentes... Puisque aussi bien nous parlons poésie, peut-être me permettrez-vous de m'abandonner quelques instants à une rêverie qui m'est chère...

Et donc, j'imagine une société renouvelée... Grâce aux progrès indéfinis de la science, — et vous n'êtes pas, je m'assure, de ceux qui croient à sa banqueroute, — grâce aussi à une révolution économique, — dont il me semble que l'on commence à entrevoir avec quelque précision la possibilité, — un monde nouveau a remplacé le monde ancien. Sur la planète, dont les richesses sont de plus en plus intelligemment exploitées, les peuples vivent dans une union fraternelle, ne connaissant d'autres ennemis que celles des forces naturelles que la science n'a pas encore disciplinées. Chaque être humain se développe librement, intégralement, harmonieusement. Chacun accomplit sa tâche avec amour, parce qu'il l'a lui-même choisie, parce qu'elle est en rapport avec ses aptitudes, ses forces et ses goûts, parce que le sentiment de la solidarité, triomphant de plus en plus de l'égoïsme, lui montre clairement dans son effort particulier le bonheur de tous. D'ailleurs le machinisme, ne trouvant plus d'obstacles à son développement, accomplit avec aisance la plupart des travaux rebutants; il a complètement remplacé l'esclavage ancien; hier maudite du prolétaire à qui elle arrachait son pain, la machine est bénie de l'homme dont elle augmente le bien-être en même temps qu'elle diminue son effort. L'heureuse organisation du travail social permet d'abandonner à chaque individu, pour son développement particulier, un temps de plus en plus considérable; et ainsi, par la bienfaisante solution d'une antinomie, — l'avenir en résoudra bien d'autres, et s'apercevra sans doute que des idées en apparence contradictoires, ne sont souvent que les deux faces d'une même vérité, — l'individualisme fonde son définitif triomphe sur un socialisme intelligent. Dès lors le souci de gagner sa vie n'absorbe plus la journée entière; de longues heures sont consacrées aux recherches intellectuelles, à la satisfaction des goûts artistiques ou littéraires. D'autre part le luxe public s'est infiniment accru; une architecture renouvelée fait des édifices nationaux autant d'œuvres d'art; les musées se sont multipliés; un peuple de statues envahit de merveilleux jardins... L'esprit de concurrence disparu, l'homme n'a plus de raisons d'être pour l'homme un loup; les sentiments se sont épurés; les passions ont reconquis leur primitive noblesse. Pour ne parler que de l'amour, il a cessé d'être l'union brutale ou contrainte de deux épidermes, le conflit de deux intérêts, pour devenir, ainsi que le voulut la bonne nature, le rapprochement harmonieux de deux corps, ennobli par la fusion de deux cœurs. L'enfant, l'être adoré en qui l'on voit la condition d'un avenir qu'on rêve toujours meilleur, n'est plus abandonné aux hasards d'une éducation qui fait tantôt des enfants gâtés et tantôt de malheureux atrophies; le respect que l'on a de son intelligence et de sa liberté fait qu'on ne donne comme aliments à son cerveau que les vérités éprouvées, que les doctrines les plus sûres. Ainsi s'opère chaque jour une sélection naturelle: l'humanité est devenue réellement meilleure et plus belle; elle apprend dans les livres, avec étonnement et avec pitié, de quels ancêtres elle est sortie...

Messieurs, ce beau rêve ne serait-il pas, par aventure, la vérité de demain? Oh! je ne voudrais contrister personne, trop heureux si je pouvais convaincre quelques uns! Je suis prêt à des concessions, et si vous m'y poussez je vous accorderai que ce n'est là peut-être qu'une vérité... d'après-demain. Mais enfin il n'est pas douteux que la société actuelle ne soit sourdement travaillée; les indices précurseurs se multiplient; les colonnes du vieux temple s'éroulent. Et d'autre part n'est-il pas certain que tant d'aspirations se faisant jour à la fois sur tant de points différents du globe et sous tant de formes diverses aboutiront à un résultat? Je crois fermement que les idées portent en elles une force de réalisation: ce qui a été fortement voulu arrivera. En vain les partisans du passé essaieraient-ils de se faire illusion. Un monde nouveau vaudrait naître, et, si c'en était ici le lieu, je n'aurais pas trop de peine, je crois, à déduire les raisons pour lesquelles ce monde naîtra. Dès lors je n'ai plus qu'à me demander quel sera dans ce nouvel état social le sort de la poésie. Mais poser une telle question, n'est-ce pas déjà la résoudre? Ou bien la poésie n'est pas harmonie, ou bien elle jaillira spontanément d'une société qui sera elle-même toute harmonie. Et c'est pourquoi j'ai la conviction que la société future sera marquée par une éclosion insoupçonnée d'art et de poésie.

Oh! je prévois clairement les objections, et je n'ai hâte que d'y répondre. On va me dire sans doute, en s'inspirant d'une phrase connue de Renan, dans ses *Dialoques philosophiques*, « que les progrès de la science tuent » l'art et la poésie » et que dans le monde industrialisé, d'où le mystère aura été chassé, il n'y aura plus de place pour le rêve; du jour où la douleur et l'illusion auraient disparu de l'univers, les poètes n'auraient rien à chanter...

En vérité, Messieurs, je n'ai peur ici que de tomber dans le lieu commun. Je ne vous dirai pas que le domaine de la science est illimité, et qu'il restera toujours à l'homme quelque chose à connaître: à mesure qu'il apprend, le savant s'aperçoit qu'il ignore davantage. Je ne vous dirai pas non plus qu'après avoir déploré l'infini de l'homme, la poésie trouvera une matière tout aussi riche dans l'exaltation de sa puissance. Il me suffira de constater que le monde que nous révèle la science est bien supérieur en beauté à celui qu'imaginait l'enfantine ignorance des anciens.

(A suivre).

Orphéon de Cahors

Dans sa dernière assemblée générale, la commission de l'Orphéon de Cahors a décidé que la Société ne prêterait son concours gratuit qu'aux Fêtes nationales ou à celles organisées par la municipalité elle-même ; les sociétés cadurciennes, l'Avenir, de Gymnastique, l'Aviron et le Veloce-Sport jouiront aussi de cette faveur. Quant aux fêtes organisées, soit par des particuliers, soit par des sociétés autres que celles énoncées ci-dessus, il devra être versé, pour obtenir le concours de l'Orphéon, une somme de 50 francs, quel que soit le caractère de la fête ou de la réunion.

Les sommes ainsi recueillies serviront à former une caisse de secours pour les membres de l'Orphéon.

Commissariat de police

M. Meynier, commissaire de police à Cahors, est nommé commissaire central à Montluçon.

M. Lagardère est nommé commissaire de police à Cahors.

Tirage au sort

Vendredi, à 2 heures du soir, ont eu lieu à la mairie de Cahors, les opérations du tirage au sort pour le canton Nord de Cahors.

M. Dauchez, secrétaire général, présidait, assisté de MM. les maires des sept communes du canton.

Le tirage au sort a eu lieu dans l'ordre suivant des communes : Lamadeleine, Espère, Valroufié, Mercuès, Pradines et Cahors.

Les jeunes gens qui ont pris part à ces opérations étaient au nombre de 78, dont 6 de Lamadeleine, 3 d'Espère, 9 de Valroufié, 3 de Mercuès, 8 de Pradines et 45 de Cahors.

Le numéro 1 est échu au conscrit Justin Magot, de la commune de Cahors (Bégous), qui mesure 1 m. 77, et le 78 au jeune Gustave Périé, de Cahors, boursier de licence.

L'ordre le plus parfait n'a cessé de régner.

Le cinématographe

Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs que nous allons avoir dans notre ville ces jours-ci, des séances de *cinématographe* (photographies vivantes, productions animées et en couleurs, grandeur naturelle).

Cette prodigieuse invention, la plus grande merveille scientifique du siècle, obtient partout un immense succès. Il en sera certainement de même dans notre ville, car l'on peut dire que jamais spectacle nouveau n'a conquis plus rapidement une vogue aussi éclatante.

Ces projections animées du *cinématographe Draneil*, appareil absolument perfectionné, forment un spectacle superbe.

Parmi les tableaux les plus saillants citons notamment une magnifique scène de lutteurs (en couleurs), l'arrivée des Souverains russes à Paris, la Loïe Fuller dans sa célèbre danse serpentine, une sortie d'ouvriers et ouvrières de l'usine de la Bénédicte, etc., etc.

Ces projections donnent l'illusion la plus complète de la vie réelle et du mouvement et constituent, nous pouvons le dire, la plus merveilleuse et la plus amusante découverte de notre époque.

Les séances de cinématographes commenceront ce soir à 8 h. 1/4, 4 rue du Lycée (Maison Bernard Tulle) elles auront lieu tous les soirs, mais pendant quelques jours seulement.

Vache tamponnée par un train

L'express n° 26, qui part de Toulouse à 8 heures du soir et qui arrive à Paris à 8 h. 44 du matin, a tamponné, jeudi soir, vers 9 heures et demie, une vache qui se trouvait sur la voie, entre la gare de Caussade et celle de Montpezat.

Le robinet purgeur de la boîte à vapeur ayant été brisé par la secousse, le train est arrivé à Cahors avec 45 minutes de retard.

Une centenaire

Mme Marianne Rouzet, née Vayrac, de St-Céré, est entrée dans sa centième année, vendredi 22 janvier.

Mme Rouzet a eu six enfants, dont quatre sont encore vivants. Elle a en outre cinq petits-enfants vivants, deux arrière-petits-enfants vivants, deux bi-arrière-petits-fils ! Ses deux petites-filles sont grand-mères !

Si une des petites-filles de la centenaire s'était mariée à l'âge où Mlle Vayrac devint Mme Rouzet, cette dernière pourrait embrasser ses descendants à la sixième génération !!!

Mme Rouzet a conservé toutes ses facultés et converse encore très agréablement.

Nous souhaitons de grand cœur à la vénérable centenaire beaucoup de bonnes années.

Musique du 7^{me} de ligne

PROGRAMME des 28 et 31 Janvier 1897
De 2 à 3 heures

Allegro Militaire	Reynaud.
Dolorès (Valse)	Waldteuffel.
Le Bal Masqué (Fantaisie)	Verdi.
Mascarade (Airs de Ballet)	Lacôme.
Marche du Tannhäuser	Wagner.

THÉÂTRE DE CAHORS

Direction DUPRÉ

Mardi 26 janvier 1896

MIREILLE

Opéra en 3 actes, musique de Ch. Gounod.

Les Noces de Jeannette

Les **JOCKEY-CLUB** Hors-d'œuvre exquises et les autres conserves de la Maison

Arsène Saupiquet de Nantes se trouvent dans les bonnes maisons d'épicerie.

La science pour tous

L'Essence de térébenthine. — L'encaustique.

Dans un précédent article, nous avons signalé les dangers des huiles minérales qui proviennent soit de la distillation dans le sol, des houilles formées par les arbres résineux des premières époques de la terre.

Les arbres résineux de notre époque fournissent aussi des liquides dangereux à manier. Le principal d'entre eux est l'essence de térébenthine qu'on extrait surtout de la résine qui découle des pins des Landes. Examinons ses principales propriétés et ses usages.

L'essence de térébenthine donne des vapeurs inflammables comme celles des huiles de pétrole. Aussi faut-il éviter de s'en servir en présence d'une flamme.

Tout le monde sait que cette essence dissout la cire et qu'elle sert à fabriquer l'encaustique des meubles et des parquets. Ce que l'on connaît moins ce sont les accidents qui se produisent, lorsque pour accélérer la fusion, on chauffe le mélange de cire et d'essence. Les vapeurs se forment alors plus abondamment, elles peuvent s'enflammer avec violence et même déterminer une explosion.

On évite cet accident en préparant à froid l'encaustique. Râper la cire avec un couteau ou un rabot et recouvrir les morceaux d'essence de térébenthine. Le lendemain on a un mélange onctueux qui n'est autre que l'encaustique.

L'essence de térébenthine dissout aussi les corps gras et les vernis ; cela explique son usage dans la peinture. C'est aussi pour cette raison, que les ménagères s'en servent pour enlever les taches de peinture sur les étoffes. Mais le succès n'est pas toujours assuré. Si l'on attend trop longtemps la peinture fait prise avec l'étoffe, et il n'est guère possible de l'en séparer.

Les vapeurs d'essence de térébenthine pénètrent facilement dans l'organisme ; le liquide même traverse la peau. On s'en aperçoit vite, car l'urine dégage alors une odeur de violette qu'elle doit à cette essence.

Ces vapeurs ne sont pas seulement désagréables par leur odeur, elles sont aussi dangereuses à respirer : A petite dose elles causent des douleurs de tête, et en plus grande quantité, elles peuvent produire de véritables empoisonnements. Elles se dégagent en abondance des surfaces recouvertes de peinture fraîche et d'encaustique.

De cette étude sommaire nous pouvons dégager les conseils suivants.

- 1° Préparer l'encaustique à froid.
- 2° Enlever de suite les taches de peinture sur les habits.
- 3° Eviter de coucher dans les chambres où se trouvent des boiseries peintes ou encaustiquées de frais ; éviter même de s'enfermer pendant le jour.

Les Colons Français en Tunisie

(Suite et fin)

Les fermes françaises sont éloignées les unes des autres d'une moyenne de plus de dix kilomètres. On se figure difficilement, depuis la France, quelle différence désavantageuse donne dans l'existence un pareil isolement. Point de ces réunions du di-

manche où les personnes d'âge mûr, dans leurs causeries gauloises et les jeunes gens, dans leurs gais divertissements, se délassent du labeur de la semaine. Point de ces foires et marchés de la région où on peut goûter les mêmes satisfactions d'une façon plus large et où, en allant faire ses affaires, on se retrouve avec des connaissances d'un rayon plus étendu.

Que l'on ne cherche pas à établir une comparaison entre les marchés de France et ceux de Tunisie.

Ceux-là sont toujours composés de personnes avec lesquelles on peut s'entretenir facilement en traitant ses affaires et sont encadrés de tout l'apparat d'une petite fête française où l'œil trouve toujours à se distraire. Pour ceux-ci, figurez-vous une réunion entièrement composée d'arabes mâles, à la mine sauvage, antipathique et renfrognée, ne comprenant pas un mot de votre langue, accroupis devant leurs marchandises, enveloppés dans leurs burnous blancs, presque toujours gris de malpropreté et sur lesquels on voit divaguer très souvent plusieurs membres égarés d'une certaine famille grouillante, vous vous ferez ainsi une idée de l'aspect d'un marché arabe.

Cependant ces côtés là sont les moins sérieux et on pourrait facilement les négliger ; mais il y en a d'autres qui le sont bien davantage.

D'abord, à cause de l'éloignement, les colons qui n'ont pas une certaine aisance ne peuvent souvent pas envoyer leurs enfants aux écoles. Celles-ci sont à une distance moyenne, les unes des autres, de trente à quarante kilomètres. On n'envoie guère journellement les enfants à l'école dans les campagnes de France au delà d'une distance de trois ou quatre kilomètres. Ici, en raison du mauvais état des chemins pendant l'hiver, ces distances sont un grand maximum.

Ayant rarement les moyens de mettre leurs fils en pension, il s'ensuit que beaucoup de colons ne peuvent pas seulement faire donner à leurs enfants une instruction analogue à celle qu'ils ont eux-mêmes reçue.

Il existe, du fait de l'éloignement des habitations un autre inconvénient encore plus grave. Les médecins ne résident que dans les grandes villes et ne se dérangent généralement que pour des honoraires très élevés. Il y a quelque temps un colon résidant à Mateur où le chemin de fer ne passait pas encore se trouva dangereusement malade. Un de ses amis télégraphia à un médecin de sa connaissance à Tunis pour lui dire de venir de suite, qu'il y avait urgence. Le médecin répondit d'envoyer préalablement la somme de cent francs. Sur cette réponse on envoya à Bizerte un cavalier muni d'une certaine somme d'argent, pour mener un autre médecin. Celui-ci exigea avant de se mettre en route une somme de cent francs qui lui fut versée. Il faut reconnaître que le médecin soigna bien son malade et le tira d'affaire.

Que l'on ne cherche pas à connaître le nom de ces médecins pour incriminer leurs procédés ; ils sont conformes aux mœurs tunisiennes.

Dans ce pays d'Afrique, où l'insalubrité du climat rend les maladies plus fréquentes qu'en Europe, les difficultés de pouvoir se faire soigner forment un des points les plus noirs. En France, il est rare que la visite d'un médecin dans une campagne coûte plus de cinq à dix francs, c'est un sacrifice que l'on peut faire ; mais, cent francs, c'est une somme énorme, pour un petit colon. Quand il a quelqu'un des siens malade dans la maison, il est placé dans cette douloureuse alternative, ou de laisser le malade sans les soins d'un médecin ou de se saigner à blanc pour payer ses visites. Cette dernière perspective fait que quelquefois on va chercher le médecin trop tard.

Malgré toutes ces infortunes, ceux qui provoquent l'immigration auraient une excuse à leurs réclames s'ils pouvaient offrir en compensation, aux agriculteurs, les probabilités d'un petit accroissement de leurs moyens d'existence, mais jusqu'à présent, c'est le contraire qui s'est produit, dans presque tous les cas.

On n'a fait, sur la colonisation tunisienne au point de vue agricole, que des théories irréalisées et irréalisables.

Les relevés d'augmentation du nombre des colons ne prouvent pas plus, en faveur des bénéfices qu'ils réalisent, que la vente d'un produit quelconque, occasionnée par une réclame habile, ne prouve en faveur des qualités de ce produit.

On donne bien les comptes rendus des familles qui s'établissent en Tunisie, mais on ne parle guère de celles qui rentrent en France. Pourtant, il y en a tous les ans un nombre respectable. Nous voudrions bien savoir, si sur la quantité, il y en a seulement quelques-unes qui s'en reviennent avec une augmentation de fortune.

On pourra peut-être objecter que les colons qui s'en reviennent n'ont pas su réussir, mais que ceux qui restent font leurs affaires. Nous répondrons à cette objection possible par la proposition suivante : Placez-vous sur un point quelconque de la Tunisie, prenez un nombre de dix à vingt colons français, les plus rapprochés de ce point et n'ayant pas d'autres revenus que ceux de la culture ; faites la comparaison de leur avoir entre le jour d'arrivée en Tunisie et aujourd'hui, vous trouverez qu'il y en a au moins les huit dixièmes qui sont en diminution de fortune.

Nous voulons, au moins pour le moment, éviter de citer des exemples précis qui nous entraîneraient à des personnalités. Nous allons résumer en quelques lignes la situation agricole en Tunisie pour toutes les classes.

Les grandes fermes soutenues par des sociétés puissantes ou par de gros capitalistes se maintiennent, mais, avec les frais d'aménagement et les pertes subies par les mauvaises récoltes, elles reviennent aujourd'hui à un prix que n'atteindrait pas, tant s'en faut, celui de la vente, c'est au moins le cas du plus grand nombre.

Des petits propriétaires, cultivant eux-mêmes, beaucoup se sont retirés ruinés et la plupart des autres se traînent misérablement dans les privations.

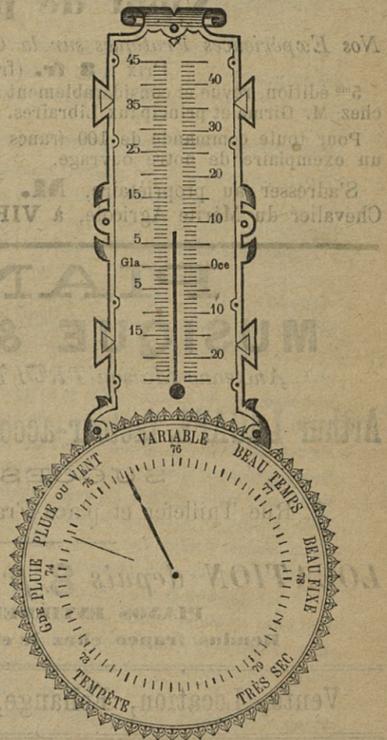
Une grande société s'était formée au capital de cinq cent mille francs, environ, pour l'élevage du bétail. Elle opérait du côté de Mateur. Au bout de trois ans il n'y avait plus ni animaux ni argent.

On a essayé aussi cette année, malgré qu'il soit reconnu que le petit propriétaire, cultivant lui-même, ne vit que très difficilement, de faire venir des métayers pour cultiver à moitié. Aux environs de Béja, on a fait venir des quatre coins de la France, cinq ou six familles pour cultiver en cette qualité. Il y en a qui ont vendu jusqu'à leurs meubles pour se rendre en Tunisie. Malgré ces sacrifices et la perspective de revenir en France bien autrement misérables qu'apparaissant, plusieurs de ces familles sont reparties, presque de suite, convaincues qu'elles ont été de ne pouvoir vivre, sur ce triste pays, dans les conditions auxquelles elles avaient souscrit par surprise.

P. J.

Ancien colon Tunisien.
Béja (Tunisie.)

Beaucoup de malades souffrant de la goutte, de rhumatismes, migraines, névralgies, ont pris les *Pilules Suisses* à leur plus grande satisfaction.



Baro-Thermomètre

Température minima du jour : 3.
Id. maxima de la veille : 5.
Hauteur d'eau tombée la veille exprimée en millimètres : 7.6



Vous me demandez pourquoi je vous recommande les Pastilles du Dr CABANES? C'est parce que je les ai expérimentées, et quand vous aurez un Rhume, même une Bronchite, quand vous tousserez ne prenez que des pastilles du Dr CABANES et vous serez guéri.

Dépot Ph^o DERBECCQ, 24, Rue de Charonne, Paris ET TOUTES PHARMACIES. Envoi franco contre timbres.

Bibliographie

LIBRAIRIE DE FIRMIN DIDOT ET C^o
56, RUE JACOB, A PARIS

LA MODE ILLUSTRÉE
JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de Mme ENMELINE RAYMOND

La *Mode illustrée*, tout en restant ce qu'elle a été jusqu'ici avec tant de succès, c'est-à-dire le journal par excellence des travaux utiles et des tableaux d'agrément, fait actuellement paraître, avec chaque numéro, sans augmentation de prix,

un supplément consacré à des romans illustrés, choisis de façon à intéresser tous les membres de la famille; les 52 numéros qu'elle publie chaque année contiennent plus de 2,000 dessins de toutes sortes: dessins de modes, de tapisserie, de crochet, de broderie, plus 24 feuilles contenant les patrons en grandeur naturelle de tous les objets constituant la toilette, depuis le linge jusqu'aux robes, manteaux, vêtements d'enfants, etc.

Le public n'est pas contraint à s'abonner pour l'année entière; il peut s'abonner à l'essai pour trois mois.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C^o, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.

Prix pour les départements: 1^{re} édition: 3 mois, 3 fr. 50; 6 mois, 7 fr.; 12 mois, 14 fr. — 4^e édition, avec une gravure colorée chaque numéro: 3 mois, 7 fr.; 6 mois, 13 fr. 50; 12 mois, 25 fr.

S'adresser également, soit aux bureaux de poste, soit aux libraires des départements.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Billets d'aller et retour de famille, pour les stations thermales, hivernales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn.

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets de famille de 1^{re}, 2^e et 3^e classes, comportant une réduction de 20 à 40 0/0, suivant le nombre des personnes, sont délivrés toute l'année, à toutes les gares du réseau d'Orléans, pour les stations thermales, hivernales et balnéaires du Midi, sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres (aller et retour compris), et notamment pour:

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc.

Durée de validité: 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide de la Compagnie, dont l'envoi

gratuit est fait sur demande adressée à l'Administration centrale, 1, place Valhubert, Paris.

Voyages dans les Pyrénées

La compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant les trois itinéraires ci-après, permettant de visiter le centre de la France, les stations thermales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

1^{er} itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjeau, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestlas, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.

2^e itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Pierrefitte-Nestlas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris. (viâ Montauban-Cahors-Limoges, ou viâ Figeac-Limoges).

3^e itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Pierrefitte-Nestlas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris (viâ Montauban-Cahors-Limoges ou viâ Figeac-Limoges).

Durée de validité: 30 jours. Prix des billets: 1^{re} classe 163 fr. 50 — 2^e classe 122 fr. 50.

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide de la Compagnie, dont l'envoi gratuit est fait sur demande adressée à l'Administration centrale, 1, place Valhubert, Paris.

EXCURSIONS

En Touraine, aux Châteaux des bords de la Loire et aux Stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaires au Croisic et à Guérande.

1^{er} itinéraire

1^{re} classe 86 fr. — 2^e classe 63 fr. — Durée 30 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Cheonneaux, et retour à Tours — Loches, et retour à Tours — Langeais — Saumur — Angers — Nantes — Saint-Nazaire — Le Croisic — Guérande, et retour à Paris, viâ Blois ou Vendôme, ou par Angers, viâ Chartres, sans arrêt sur le réseau de l'Ouest.

2^e itinéraire
1^{re} classe 54 fr. — 2^e classe 44 fr. — Durée 15 jours.
Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux, et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais, et retour à Paris, viâ Blois ou Vendôme.

Ces billets sont délivrés toute l'année, à Paris, à la gare d'Orléans (quai d'Austerlitz) et aux Bureaux succursales de la Compagnie, et à toutes les gares et stations du réseau d'Orléans, pourvu que la demande soit faite au moins trois jours à l'avance.

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide de la Compagnie dont l'envoi gratuit est fait sur demande adressée à l'Administration centrale, 1, place Valhubert, Paris.

Excursions aux Stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn, etc.

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 en 1^{re} et de 20 0/0 en 2^e et 3^e classes sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau de la compagnie d'Orléans, pour les stations hivernales et thermales du réseau du Midi, et notamment pour:

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc.

Durée de validité: 25 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide de la Compagnie, dont l'envoi gratuit est fait sur demande adressée à l'Administration centrale, 1, place Valhubert, Paris.

AVIS

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

Vignes Américaines

LES PLUS ANCIENNES DU DÉPARTEMENT

PAR MILLIONS de plants à la vente

en boutures, racinés et plants greffés soudés de toutes variétés

Grandes quantités de boutures pour greffage, 1 mètre de long, 0,006 millimètres au petit bout.

Gamay x Couderc, Aramon x Rupestris Ganzin, Mourvèdre x Rupestris, Bourisquou x Rupestris, Riparia Gloire, Grand Glabre, Rupestris Phénomène du Lot, etc., etc. Ce dernier s'adapte à plus de 60 0/0 de calcaire. L'essayer c'est l'adopter.

Envoi franco des Catalogues prix-courant et notice sur le Rupestris Phénomène du Lot.

Vins des côtes du Lot, depuis 80 fr. la barrique logé et en sus franco sur wagon Puy-l'Évêque. Envoi d'échantillon franco contre 1 fr. en timbres-poste.

Vient de paraître:

Nos Expériences Pratiques sur la Culture des Vignes Américaines.

Prix: 3 fr. (franco poste).

5^{me} édition, revue et considérablement augmentée. En vente chez l'Auteur, chez M. Girma et principaux Libraires.

Pour toute commande de 100 francs en vins ou plants, nous donnons un exemplaire de notre ouvrage.

S'adresser au propriétaire, **M. Victor COMBES**, Chevalier du Mérite Agricole, à VIRE, par Puy-l'Évêque (Lot).

PIANOS MUSIQUE & ORGUES

Ancienne Maison TRUFFIER, fondée en 1852

Arthur LAGAPE, facteur-accordeur de Pianos & Orgues

SUCCESSEUR

2, Rue Taillefer et place Francheville, 40, Périgueux

LOCATION depuis 8 fr. par mois à l'année

PIANOS ENTIÈREMENT NEUFS

Rendus franco chez le client. Accord gratuit

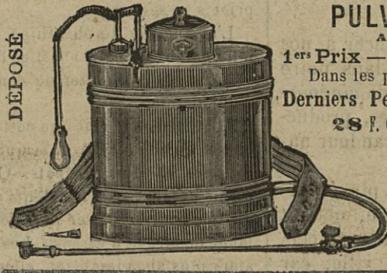
Vente, Location, Échange, Accords, Réparations

Pour tous renseignements, s'adresser chez **M. VIGOUROUX**, Organiste de la Cathédrale et professeur de piano, Rue Clément-Marot, CAHORS



25 ANS DE SUCCÈS.
MAISON DE CONFIANCE
POUR
LA POSE DES DENTS
Le redressement & toutes les Opérations relatives à l'ART DENTAIRE.
AUDOUARD
Chirurgien-Dentiste
16 Rue du Maréchal Brune
BRIVE (CORRÈZE)
Nota. — M. AUDOUARD engage les personnes qui doivent se rendre à Brive, pour le consulter, à vouloir bien lui annoncer leur visite deux ou trois jours à l'avance.
ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE: AUDOUARD BRIVE.

Le propriétaire-gérant: LAYTOU



PULVÉRISATEUR-DEPEYRE

A pompe directe et air comprimé
1^{er} Prix — Hors Concours — Médailles d'Or
Dans les principaux Centres viticoles de France
Derniers Perfectionnements. Appareil garanti
28 F. CUIVRE JAUNE — 32 F. CUIVRE ROUGE

F. DEPEYRE, Inventeur-fabricant

Chevalier du Mérite Agricole

18, Boulevard Gambetta, à Cahors (Lot)

Nota. — Vu le grand nombre de demandes prière de se faire inscrire au plus tôt.

EXPOSITION

CAHORS 1881

B. DOUCÈDE

Marchand Tailleur, à Cahors, rue de la Liberté

M. DOUCÈDE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient de recevoir toutes les marchandises Haute-Nouveauté, saison d'Hiver.

Il livrera, comme toujours, les commandes qu'on voudra bien lui faire, aux prix les plus modérés.

M. DOUCÈDE envoie des échantillons, ou se rend lui-même, sur demande.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ANNUAIRE

OFFICIEL

DU

DÉPARTEMENT DU LOT

1897

SE TROUVE: CHEZ TOUS LES LIBRAIRES, A CAHORS

IMPRIMERIE L. LAYTOU, 34, RUE DU LYCÉE

1897